GUIDE DES *mobilités*

DU PAYS DE CHANTONNAY

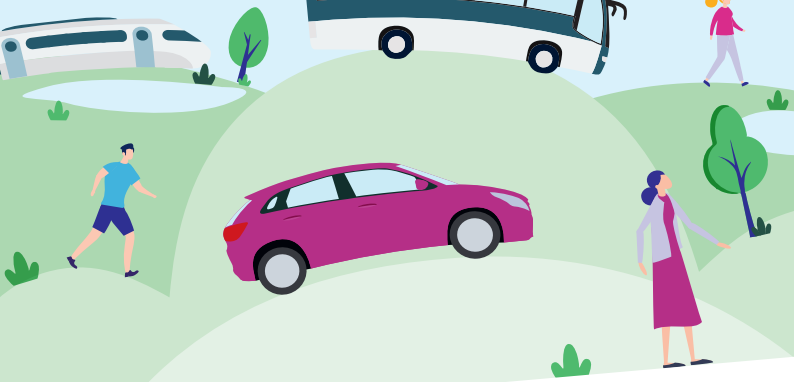

Pays de Chantonnay
Communauté de communes

Édito

Dans nos territoires ruraux, la voiture occupe une place essentielle dans nos déplacements quotidiens : pour aller travailler, accéder aux services, sortir ou simplement gérer la vie de tous les jours. Pourtant, d'autres solutions existent, et elles méritent d'être découvertes et expérimentées.

Avec ce guide des mobilités, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay souhaite vous accompagner dans cette démarche. Vous y trouverez l'ensemble des dispositifs que nous avons mis en place avec nos différents partenaires, pour offrir à chacune et chacun des alternatives adaptées, accessibles et durables.

Ces solutions de mobilité, qu'elles soient collectives, partagées ou innovantes, contribuent à rendre nos déplacements plus simples, plus économiques, plus respectueux de l'environnement et plus favorables à notre santé. Elles traduisent aussi notre volonté de renforcer le lien social et la solidarité au sein de notre territoire.

Je vous invite à découvrir ces services et à les essayer. Ensemble, construisons une mobilité plus responsable et plus proche de nos besoins, au Pays de Chantonnay et au-delà.

Isabelle MOINET
Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

SNCF / TER

Le Pays de Chantonnay est desservi par la ligne TER n°14 reliant, à l'année, La Roche-sur-Yon à Saumur ; puis Les Sables-d'Olonne en période estivale.

Gare accessible à Chantonnay : 30 minutes de parcours vers La Roche-sur-Yon. **Halte à Bournezeau :** 20 minutes de parcours vers La Roche-sur-Yon.

Voir les lignes de train sur la carte p. 10-11

Horaires et informations sur :
www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire

Lignes régulières Aléop

Deux lignes régulières du réseau de transport Aléop traversent le Pays de Chantonnay :

- Ligne **590** Chantonnay — Saint-Vincent-Sterlanges — Montaigu-Vendée
- Ligne **520** La Roche-sur-Yon — Bournezeau — Sainte-Hermine — Fontenay-le-Comte

La Vendée dispose **d'un système de tarification par palier kilométrique.**

1re zone de trajet **inférieur ou égal à 20 km** : **1 ticket zone : 2,50 €**

2e zone de trajet de **21 à 50 km** : **2 tickets zones : 4,10 €**

3e zone de trajet **supérieur à 50 km** : **3 tickets zones : 5,30 €**

Les tickets sont en vente **à bord des autocars et aux guichets des gares routières.**

Horaires et informations sur :
aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/mon-reseau-aleop

Voir les arrêts de bus sur la carte p. 10-11

Covoiturage : entreprise salariés (KAROS)

Le covoiturage est un mode de déplacement économique, écologique et convivial qui permet à plusieurs personnes de n'utiliser qu'un seul véhicule pour se rendre au travail, assister à un événement, faire une course, etc.

Afin de développer et faciliter le covoiturage « local », **la Communauté de communes du Pays de Chantonnay propose une offre numérique accessible à tous via la plateforme Karos.**

Téléchargez l'application Karos et connectez-vous au territoire du Pays de Chantonnay pour trouver vos covoitureurs du quotidien.

Voir les aires de covoiturages sur la carte p. 10-11

Toutes les informations sur :
www.paysdechantonnay.fr/covoiturage/

Vélo : location de vélo

Louer un vélo à assistance électrique pour aller au travail, c'est désormais possible avec le service de location proposée par la Communauté de communes.

D'une durée de 1 mois à 1 an, c'est l'occasion idéale de se mettre en selle avec des tarifs mensuels attractifs :

PRIX TTC :

- **1 mois : 40 €**
- **3 mois : 112,5 €**
- **6 mois : 198 €**
- **12 mois : 360 €**

Renseignements au 02 51 94 40 23 ou à contact@cc-paysdechantonnay.fr

Plus de 60 ans : Transport solidaire

Le Transport solidaire un service de transport à la demande à vocation sociale basé sur le bénévolat, ouvert uniquement aux personnes de plus de 60 ans.

Pour utiliser le service « Transport solidaire », il suffit d'adhérer à l'association et de s'acquitter de la carte d'usager fixée à **3 €** par personne.

- **Pour un déplacement local aller-retour de moins de 8 km : 4 €.**
- **Pour tout autre déplacement : 0,50 € / km.**

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Tous les renseignements sur :
www.paysdechantonnay.fr/transports-adaptes/

Moins de 60 ans : Transport à la demande

Un service de Transport à la demande est proposé aux habitants du Pays de Chantonnay de moins de 60 ans, sans moyen de transport, en recherche d'emploi ou bénéficiaires du RSA. Il permet aux usagers de se rendre à leurs rendez-vous administratifs, sociaux ou médicaux (Maison de l'emploi, MDSF, France Services, etc.).

du lundi au vendredi de 9h 18h.

Prise en charge à domicile
Réservation obligatoire 3 jours avant

Pour les trajets **hors territoire**, un accord préalable de la Maison de l'emploi est nécessaire.

Tarifs :

- **3,10 € aller-retour dans le Pays de Chantonnay**
- **4,50 € aller-retour hors territoire**

Le règlement s'effectue auprès du transporteur. Le service est cofinancé par la Communauté de communes et la Région Pays de la Loire.

Tous les renseignements sur :
www.paysdechantonnay.fr/transports-adaptes/

MOVEA, Plateforme départementale de la mobilité

MOVEA, Plateforme départementale de la mobilité, lève les freins à la mobilité pour favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle.

Cet accompagnement est impulsé et financé par le **Conseil départemental de la Vendée, la Région Pays de la Loire et le Fonds social européen +.**
Il s'inscrit uniquement dans le cadre de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

Vous êtes accompagné(e) par un conseiller mobilité qui vous propose un parcours à la carte pouvant se composer :

- **d'entretiens individualisés réguliers,**
- **de la définition d'un plan d'action doté d'objectifs posés dans le temps,**
- **de conseils et mises en application de solutions alternatives de mobilité (covoiturage...),**
- **d'ateliers collectifs thématiques,**
- **d'un appui méthodologique,**
- **et d'un accès à l'information et aux outils.**

Vous pouvez solliciter une information en direct grâce à leur n° vert gratuit 0 800 881 900 ou par mail à mobilite@vendee.fr

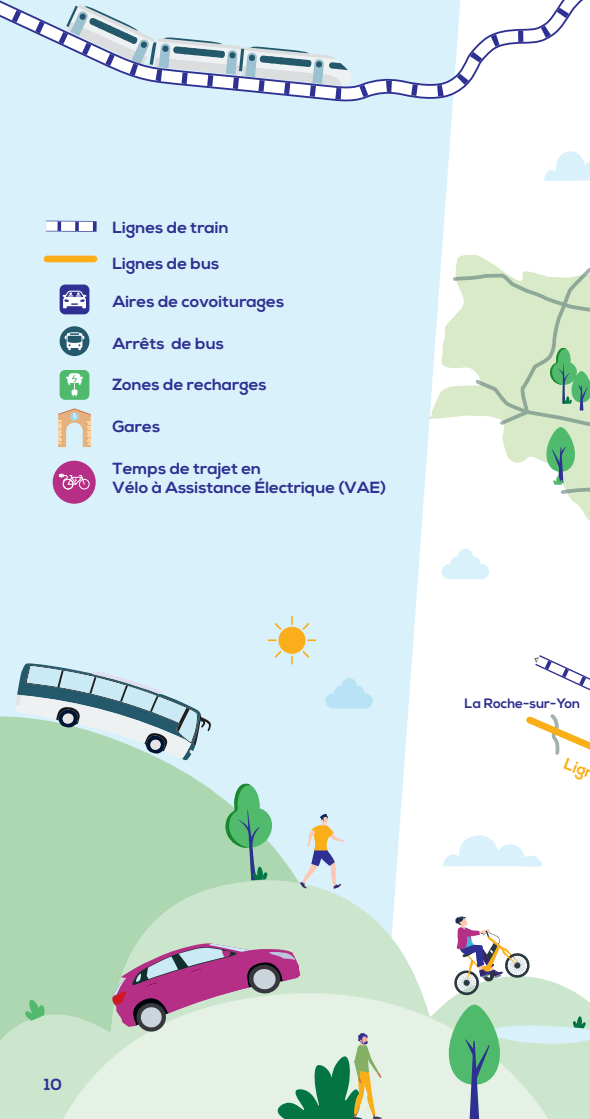
Lignes de train
Lignes de bus
Aires de covoiturages
Arrêts de bus
Zones de recharges
Gares
Temps de trajet en
Vélo à Assistance Électrique (VAE)
SAINT-MARTIN
DES NOYERS
La Roche-sur-Yon
Ligne 520
BOURNEZEAU

Pays de Chantonnay
Communauté de communes

Les adresses utiles

Services	Communes	Adresses
Bornes de recharge (x2 dans chaque commune)	Bournezeau	Place des Papillons
	Chantonnay	Place Jeanne d'Arc
	Chantonnay	Place de la Gare
Aires de covoiturage	Bournezeau	Giratoire de Sainte Hermine
	Bournezeau	Mitan Vendéen Route de Chantonnay
	Chantonnay	30 rue des Aveneaux
	Saint-Hilaire-le-Vouhis	Parking du stade Rue de l'Europe
	Saint-Martin-des-Noyers	Place de la Bascule
	Saint-Prouant	Place du Chétis Pâti
	Saint-Vincent-Sterlanges	Place de la Mairie
	Saint-Vincent-Sterlanges	Place du Calvaire
Arrêts de bus	Bournezeau	Avenue du Moulin
	Chantonnay	Place de la Gare
	Saint-Vincent-Sterlanges	Place de la Mairie

Avec la complicité de l'AGENCE MARIGNE

Pays de Chantonnay | 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CHANTONNAY
www.paysdechantonnay.fr
02 51 94 40 23

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

AVELO

Région PAYS de la LOIRE

Pays de Chantonnay
Communauté de communes

Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3